



Thème 3 : Urbanisme

Aménagement de la parcelle de l'ancienne Police Nationale

Constat

Un projet d'aménagement de la parcelle qui accueillait l'ancien bâtiment de la Police Nationale a été initié au début de la précédente mandature.

Ce projet consistait à construire un bâtiment à usage tertiaire : boutiques au RdC, bureaux aux étages, restaurant en roof top.

Ce projet ne faisait l'objet d'aucune contestation et a pourtant été annulé par l'équipe remplaçant celle du maire élu, pour des raisons inconnues du public.



Parcelle disponible pour un projet de bâtiment communal

On se retrouve donc avec une parcelle disponible en plein centre-ville, sans projet associé.

Proposition Concrète

Un projet d'aménagement a fait l'objet en 2024 d'une consultation de Maîtrise d'œuvre qui a conçu un bâtiment répondant aux besoins exprimés par la commune.

Le dossier de consultation a été diffusé en 2025 ; des entreprises ont répondu en mobilisant leur temps et il suffisait d'une simple volonté d'avancer pour que ce projet puisse se bâtir avec une réception en 2026.

Tel n'a pas été le choix de l'équipe municipale actuelle.

Pour corriger ces errements, il apparaît assez simple de relancer ce projet, sur les mêmes bases techniques, afin de répondre à un besoin au centre-ville et particulièrement à proximité immédiate de la place de la rénovation :

- Au RdC, de commerces de proximité, de l'office du tourisme ou d'une épicerie solidaire.
- Aux étages, de bureaux pour la commune ou à louer, associé à quelques places de parking enterrées.
- d'un restaurant/bar ou d'une salle de réception communale avec vue sur l'îlet Gosier.

L'actuelle équipe municipale ayant tout fait pour tuer ce projet en l'annulant complètement plutôt qu'en le décalant (sur un motif qui reste à expliquer), il est nécessaire de repartir sur une procédure de consultation pour gérer la phase de réalisation des travaux.

Ce projet serait donc relancé à l'identique avec une équipe de Maîtrise d'œuvre d'exécution.

Coût d'investissement

Un projet a déjà été proposé.

L'image ci-dessous réalisée par l'équipe de Maîtrise d'œuvre pilotée par l'architecte Erick Halley donne une idée de ce que pourrait être ce projet.



Image projet de Erick Halley

Le coût de réalisation de ce projet peut être estimé à environ 3 M€ HT avec une bonne précision puisque des consultations d'entreprises ont déjà eu lieu.

Délai de mise en œuvre

Ce projet passe par une procédure de choix d'un Maître d'œuvre d'exécution qui gèrera la réalisation concrète de ce projet qui a d'ores et déjà passé toutes les étapes de validation de conception.

Compte tenu des études déjà menées, des procédures de consultation déjà établies et de la connaissance parfaite du terrain, le délai nécessaire jusqu'à la consultation des entreprises peut être estimé à 6 mois. Le délai de travaux peut être estimé à un an.

En considérant, une décision de redémarrage de ce projet deux mois après la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale, il serait possible de réceptionner ce bâtiment en mars 2028.

Ce projet permettrait de donner de l'activité à plusieurs entreprises et surtout de participer à la redynamisation du bourg qu'il est proposé d'engager dans une démarche plus globale.